

Nadaillat

Distance

↔ 7 km

Durée

🕒 2h00

Difficulté

📊 Facile

Dénivelé

📈 +225 m

Balisage



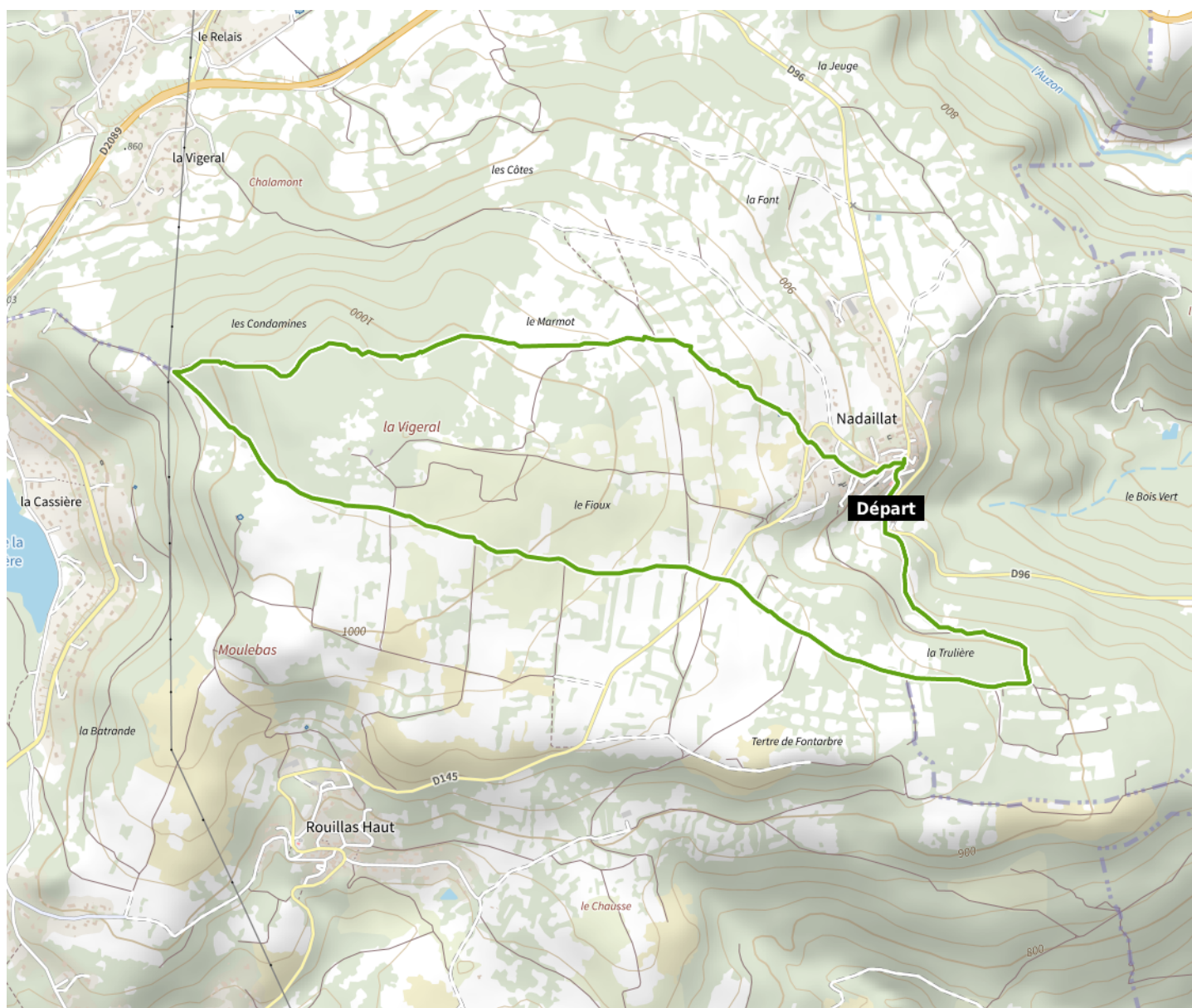
Bleu



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Saint-Genès-Champanelle

Adresse de départ

Nadaillat - Parking du nouveau cimetière
63122 Saint-Genès-Champanelle

Accès au point de départ

De Clermont-Ferrand prendre la D289 direction Bordeaux, jusqu'à Theix. Au giratoire, prendre à gauche la D96 jusqu'à l'entrée de Nadaillat. Descendre à gauche jusqu'au parking du nouveau cimetière.

Description du parcours

Cet itinéraire sur le plateau de la Serre, bel exemple de relief inversé, offre de superbes vues sur les monts Dômes et les monts Dore ainsi que le lac de La Cassière. Le promeneur attentif pourra apercevoir des abris de berger en pierre sèche.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du parking, monter la petite rue en direction du village et passer devant l'église. À l'abreuvoir-fontaine tourner à gauche. 100 mètres plus loin, prendre à gauche la rue du Sabotier. Avant la croix sous les tilleuls, prendre à gauche, puis tout de suite à droite le chemin qui monte jusqu'à la route départementale.

Étape 2 : La traverser et continuer tout droit en montant (chemin de la Vigerale). À la patte d'oie, prendre tout droit et franchir une clôture, puis une deuxième (bien refermer après passage). Sur la droite plusieurs vues sur la chaîne des Puys et le puy de Dôme. Aller jusqu'à la sortie du bois.

Étape 3 : Sous la ligne à haute tension, prendre à gauche le sentier en lisière (vues sur la chaîne des Puys, le lac de La Cassière et le lac d'Aydat). Couper un grand chemin et continuer tout droit. À la patte d'oie, prendre à gauche, jusqu'à une 2e patte d'oie où il faut continuer tout droit jusqu'à la route.

Étape 4 : La traverser et continuer sur le bon chemin en pouzzolane. À la fin de ce chemin, prendre le sentier empierré à gauche, entre deux murets. Le continuer en descendant jusqu'au parking.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.